



PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat 2020-2021 – CA du 14 octobre 2020





PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 À 18 HEURES - EN LIGNE

Sont présent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Sabrina Bourgeois	Sciences sociales
Quentin Maridat	Sciences sociales
Louis-Vincent Courchesne	Sciences de l'administration
Roxanne Gaudreault	Sciences de l'administration
Rosie Kasongo	Sciences de l'administration
Chance Gloria Dedji	Théologie et sciences religieuses
Ousmane Z Traore	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Atasse Koulete Dovené	Lettres et sciences humaines
Audrey Laberge-Carignan	Sciences et génie
Gaultier Pasols	Sciences de l'administration
Dahney Corielan	ÉTI
Ibrahim Gbetnkom	FSE
Adèle Clapperton-Richard	Foresterie, géographie et géomatique
Zakari Liré	FESP

Sont présent.e.s les membres du comité exécutif suivants :

Aurèle Fanny Deutchu Nguelieu	Présidente
Perpétue Adité	V.-p aux affaires internes*
Nina Tomaszewski	V.-p. aux affaires financières et au développement
Louibert Meyer	V.-p. aux affaires externes*
Claude Junior Charles	V.-p. aux droits étudiants*
Louis-Xavier Lamy	Secrétaire général

Sont présent.e.s les observateurs – trices suivant.e.s :

Vanessa Dion	Attachée à l'exécutif
Loïc Geelhand de Merxem	
Olivier Pilette	
Cyril Bolduc	
Laetitia Reduron	
Virginie Paquette	
Nathalie Labrecque	

Sont absent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Serigne Babacar Fall	FSE
Alessandro Pozzi	Sciences sociales
Stéphane Pisani	Sciences de l'administration
Gabriel Savard	Sciences et génie
Louisanne Tardif-Leblanc	Aménagement, architecture et arts visuels
Vivianne Trépanier	Aménagement, architecture et arts visuels
Gabriel Lamothe	Médecine
Laure Gosselin	Droit
Sophie Tremblay	Pharmacie

*Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Louis-Xavier Lamy constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h10.

2. NOMINATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2020-10-14/01

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Nina Tomaszewski

Que Charlotte Barry agisse à titre de présidente d'assemblée et que Louis-Xavier Lamy agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Ousmane Z Traore s'inquiète de l'impartialité de la présidence proposée en raison de sa candidature au poste de présidence de l'AELIÉS contre Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu.

Quentin Maridat exprime qu'il aimerait que le CE arrive en CA préparé. Il pense que Charlotte Barry est cependant passée à autre chose.

Sabrina Bougeois demande d'explicitier le conflit d'intérêts perçu.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne considérer le début de l'assemblée comme un manque de respect et elle ajoute que le conflit d'intérêts a un lien avec les élections.

Louis-Xavier Lamy explique qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts à avoir Charlotte Barry comme présidente malgré sa participation aux élections de l'AELIÉS puisqu'elle n'est plus membre et que les élections ne sont pas un sujet à aborder durant la séance.

Ousmane Z Traore souhaiterait que le langage demeure le plus neutre possible de la part de la présidence.

Zakari Liré pense qu'il aurait été possible de faire l'économie de cette discussion si cela avait été abordé en amont. Il note qu'il peut y avoir quelque problème en raison de la nature sensible de ce qui sera traité.

Question préalable

Question préalable adoptée

Vote sur la proposition :

Oui : 11

Non : 2

Abstention : 0

Proposition adoptée à la majorité

Ousmane Z Traore demande la pleine neutralité de la présidence d'assemblée.

Charlotte Barry explique qu'elle n'a pas d'intérêts dans les sujets abordés ce soir.

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CA-2020-10-14/02

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Audrey Laberge-Carignan

Que soit adopté l'ordre du jour.

Proposition d'amendement par : Nina Tomaszewski

Appui : Louis-Vincent Courchesne

Demande l'ajout du point 8.4. Démission du CE.

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition initiale

Pas de demande de vote

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté va comme suit :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée** **18 h 00**
- 2. Nominations de la présidence et du secrétariat d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 septembre 2020**
- 5. Communication de la présidente**
- 6. Café Fou AELIÉS**
 - 6.1. Écritures de régularisation de l'année 2019-2020
- 7. Affaires financières**
 - 7.1. État des résultats, suivis budgétaires, bilans financiers de juillet et août 2020
 - 7.2. Écritures de régularisation de l'année 2019-2020
- 8. Ressources humaines**
 - 8.1. Démission du CA
 - 8.2. Nomination au CA
 - 8.3. Mise en demeure contre l'AELIÉS
 - 8.4. Démission du CE
 - 8.5. Rapports mensuels du comité exécutif
 - 8.6. Comité des ressources humaines (recrutement – 1 poste d'admin)
 - 8.7. Comité de suivi des CCC (2 postes d'admin)
 - 8.8. Comité de modification des RG (2 postes d'admin)
- 9. Élection de la vice-présidence aux études et à la recherche**
- 10. Affaires externes**
 - 10.1. Projet Laurentia
 - 10.2. STEP
 - 10.3. Politique sur la reconnaissance des territoires autochtones
 - 10.4. Déréglementation des frais de scolarité
 - 10.5. LPU
 - 10.6. PEQ
- 11. Affaires internes et institutionnelles**
 - 11.1. Code d'éthique et de déontologie des administrateurs
 - 11.2. Cahier de l'administrateur
- 12. Affaires académiques et droits étudiants**
 - 12.1. Mémoire sur la place du français
 - 12.2. Mémoire LGBTQ+
 - 12.3. Avis sur les FIO
 - 12.4. Étudiants exclus de l'ASEQ
- 13. Affaires nouvelles (varia)**
- 14. Date du prochain CA**
- 15. Levée de l'assemblée**

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 23 SEPTEMBRE 2020.

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 23 septembre 2020 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution CA-2020-10-14/03

Proposée par : Audrey Laberge-Carignan

Appuyée par : Louis-Vincent Courchesne

Que soit adopté le procès-verbal du 23 septembre 2020.

Pas de demande de vote

Procès-verbal amendé adopté à l'unanimité

5. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu prend la parole sur ce point

La présidente explique les divers volets d'action engagés par le comité exécutif de l'AELIÉS. L'AELIÉS a notamment lancé son sondage sur la santé psychologique. Le mémoire sur la place du français a été terminé et envoyé. L'Association s'implique également maintenant auprès de l'UTILE.

Sabrina Bourgeois demande si la question des évaluations de cours par les étudiants sera abordée en conseil d'administration. Elle mentionne également qu'il y a un problème avec le sondage sur la santé psychologique qui devra être corrigé.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu explique qu'il y a eu un travail sur les évaluations des cours en début de mandat, et il y aura un suivi.

Perpétue Adité explique que le sondage a été corrigé en fonction des commentaires de Sabrina Bourgeois.

6. CAFÉ FOU AELIÉS

6.1. Écritures de régularisation de l'année 2019-2020

Résolution CA-2020-10-14/04

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Audrey Laberge-Carignan

Demande de huis clos.

Huis clos

Huis clos



Résolution CA-2020-10-14/08

Demande de levée du huis clos.

Fin du huis clos

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1. Démissions du CA

Louis-Xavier Lamy nomme la liste des démissions et des départs, qui va comme suit :

Laure Gosselin
Ben Rachid Manli
Asma Ben Hassine

8.2. Nominations du CA

Proposition des candidatures en bloc par Louis-Xavier Lamy.

Résolution CA-2020-10-14/09

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Roxanne Gaudreault

Que soient élus Loïc Geelhand de Merxem, Olivier Pilette, Cyril Bolduc, Laetitia Reduron, Virginie Paquette et Nathalie Labrecque au conseil d'administration de l'AELIÉS.

Loïc Geelhand de Merxem est étudiant en droit et il est exécutant au sein de son association étudiante.

Olivier Pilette est candidat à la maîtrise en archéologie. Il est aux affaires pédagogiques à l'ARTEFAC.

Ousmane Z Traore demande pourquoi il veut se présenter sur le conseil d'administration.

Il aime s'impliquer dans les affaires étudiantes. Il veut participer à sa façon à la démocratie étudiante.

Cyril Bolduc est étudiant à la maîtrise en neurosciences. Il est externe de l'association de médecine aux cycles supérieurs.

Laetitia Reduron est également à la maîtrise en neuroscience. Elle se présente en tant qu'administratrice nommée par l'ACCEM.

Virginie Paquette est étudiante à la maîtrise en médecine moléculaire et elle est également impliquée avec l'ACCEM.

Nathalie Labrecque est étudiante au doctorat en sciences infirmières. Elle a été nommée par l'association appropriée.

Pas de demande de vote

Les candidats sont élus à l'unanimité

8.3. Mise en demeure contre l'AELIÉS

Résolution CA-2020-10-14/10

Proposée par : Nina Tomaszewski

Appuyée par : Sabrina Bourgeois

Demande de huis clos.

Huis clos

Huis clos



Résolution CA-2020-10-14/17

Demande de levée du huis clos.

Fin du huis clos

Résolution CA-2020-10-14/18

Proposée par : Roxanne Gaudreault

Appuyée par : Zakari Liré

Proposition de levée de l'assemblée.

Pas de demande de vote

Fin de la séance du conseil d'administration à 00h40

Louis-Xavier Lamy
Secrétaire général

Jason Ortmann
Président